

Le Tresorier aura en sa garde les livres, meubles, instrumens & machines, que le Prédident lui remettra entre les mains par inventaire.

Pour encourager les Accademiciens à leurs travaux, Sa M. continuera à leur faire payer leurs pensions extraordinaires, suivant le merite de leurs ouvrages.

Pour leur faciliter les moyens de perfectionner les Sciences, elle continuera à fournir aux fraiz nécessaires pour les experiences.

Pour récompenser l'assiduité aux Assemblées, elle fera distribuer quarante jettons à ceux des Pensionnaires qui seront présens à la seance.

Monfieur l'Abbé Bignon, en la personne duquel il semble que toutes les sciences ont été rassemblées, fut déclaré Prédident de l'Accademie: son merite particulier & sa grande capacité l'ont fait continuer dans cet employ, qui ne pourra jamais être rempli par un plus digne sujet; en conformité de ce Reglement on donne tous les ans au public un volume sous le titre d'*Histoire de l'Accademie des Sciences*, qui contient la découverte qu'on a faite dans les Sciences; des principales matieres qu'on y a traitées; & généralement de tous les progres de cette Illustre Assemblée.

*Mr. Bignon est Prédident de cette Assemblée.*

VIII. On imprima à Paris en 1697. un livre qui avoit pour titre, *Explication des maximes des Saints, sur la vie interieure, qui excite par Messire François de Salignac-Fenelon, Archevêque de Cambrai &c.* cet ouvrage excita d'abord un soulèvement dans l'Esprit

*Ouvrage de Mr. de Cambrai qui excite une rhumeur dans l'Eglise.*